

Département Préclinique
Module : Zootechnie I

Polycopié pédagogique

LE CHEVAL : ROBES ET RACES

TD/TP destinés aux étudiants de 2^{ème} année

Rédigé Par

Nom et Prénom : BELABBAS Rafik
Grade : Maître de Conférences A

Expertisé par

Nom et Prénom : DJELLATA Nadia
Grade et Etablissement : Maître de conférences A, ISV, Université Blida 1

Nom et Prénom : KHELAF Djamel
Grade et Etablissement : Professeur, ENSV,
Alger

Avant propos

Ce polycopié de cours constitue un support pédagogique destiné aux étudiants de la 2^{èmes} année en sciences vétérinaires. Il a pour objectif, dans un premier temps, de décrire les différentes robes chez le cheval et leurs particularités. Dans un second temps, il présente les différentes races chevalines dans le monde et leurs caractéristiques : la tête de l'animal, sa morphologies, sa robe et ses particularités, le caractère et utilisation du cheval).

Le polycopié a également pour objectif de rassembler un maximum de données et de connaissances sur les caractéristiques zootechniques du cheval.

Il décrit l'origine du cheval et ses caractéristiques zootechniques qui nous permettent de réaliser une diagnose des races et un signalement des animaux.

Ce polycopié est scindé en 2 chapitres à savoir : les robes chez le cheval et les différentes races chevalines dans le monde.



Liste des figures

N°	Titre	Page
1	Cheval de robe blanche	02
2	Cheval de robe noire	03
3	Cheval alezan clair	03
4	Cheval alezan fauve ou cuivré	04
5	Cheval alezan foncé	04
6	Cheval alezan brûlé	01
7	Cheval café au lait	05
8	Cheval de robe palomino	05
9	Cheval de robe cremello.	06
10	Cheval de robe perlino	06
11	Cheval de robe baie	07
12	Cheval de robe Isabelle	07
13	Cheval de robe souris	08
14	Cheval de robe grise	09
15	Cheval de robe grise pommel�	09
16	Cheval de robe aub�re	09
17	Cheval de robe louvet	10
18	Cheval de robe rouan	10
19	Cheval de Pie noir	11
20	Cheval de Pie bai	11
21	Neigeures	13
22	Mouchetures	13
23	Charbonnures	13
24	�pis chez le cheval	14
25	ladre chez le cheval	15
26	localisation de l'en-t�te	16
27	Etendue de l'en-t�te	17
28	Fortement en-t�te	17
29	Tr�s fortement en-t�te	17



30	Position de l'en-tête	18
31	Très fine liste	18
32	Très large liste	19
33	Vairon bleu	19
34	Œil cerclé	19
35	Différents types de balzanes.	21
36	Trace de balzane	22
37	Balzane au boulet herminée	22
38	Bracelet	22
39	Balzane au boulet herminée, mélangée en son bord	23
40	Cheval Koheilan	24
41	Cheval Saklawi	25
42	cheval Muniqi	25
43	Pur-sang arabe	26
44	Barbe	28
45	Cheval shagya de robe grise	29
46	Cheval andalou	30
47	Cheval selle français	32
48	Cheval Pur-sang anglais	33
49	Cheval Breton de robe alezane	34
50	Cheval Ardennais de robe baie	35
51	Cheval Boulonnais de robe grise	37
52	Poneys Anglo-Saxons « Shetland	38
53	Poneys Français de Selle	39
54	Poneys Landais	40



Sommaire**Avant propos****Introduction****Chapitre I : Les robes chez le cheval**

I. Définition.....	01
II. Classification des robes chez le cheval.....	01
II.1. Les robes simples.....	01
II.1.1. La robe blanche.....	01
II.1.2. La robe noire.....	02
II.1.3. La robe alezane.....	03
II.1.4. La robe café au lait.....	04
II.1.5. La robe Palomino.....	05
II.1.6. La robe crème.....	05
II.2. Les robes composées à deux couleurs séparées.....	06
II.2.1. La robe baie.....	06
II.2.2. La robe Isabelle	07
II.2.3. La robe souris.....	07
II.3. Les robes composées à deux couleurs mélangées.....	08
II.3.1. La robe grise.....	08
II.3.2. La robe aubère.....	09
II.3.3. La robe louvet.....	10
II.4. Les robes composées à trois couleurs mélangées.....	10
II.4.1. La robe rouan.....	10
II.5. Les robes composées juxtaposées.....	11



II.5.1. Les robes composées juxtaposées à deux couleurs.....	11
II.5.1. Les robes composées juxtaposées à trois couleurs.....	11
II.6. Les robes composées conjuguées.....	12
III. Les particularités des robes.....	12
III.1. Les particularités sans siège fixe	12
III.1.1. Les reflets brillants.....	12
III.1.2. Les poils blancs.....	12
III.1.3. Les poils noirs.....	13
III.1.4. Les poils rouges.....	14
III.1.5. Les Épis.....	14
III.1.6. Décoloration de la peau.....	15
III.1.7. Décoloration des crins.....	15
III.1.8. Absence de poils.....	15
III.2. Les particularités à siège fixe.....	16
III.2.1. Particularités de la tête.....	16
III.2.2. Particularités des yeux.....	19
III.2.3. Particularités du tronc et corps.....	20
III.2.4. Les particularités des membres.....	20
Chapitre II : Les races chevalines.....	24
I. Les chevaux de selle.....	24
I.1. Pur-sang arabe.....	26
I.2. Barbe ou Berbère.....	26
I.3. Shagya.....	28
I.4. Andalou.....	29
I.5. Selle Français.....	30
I.6. Pur-sang Anglais.....	32
II. Les chevaux de trait ou lourds.....	33
II.1. Breton.....	33
II.2. Ardennais.....	34
II.3. Boulonnais.....	35
III. Les Poneys.....	37
III.1. Poneys Anglo-Saxons « Shetland ».....	37



III.2. Poneys Français de selle.....	38
III.3. Poneys Landais.....	39

Références bibliographiques



Introduction :

La détermination de la race d'un cheval est complexe. Il est nécessaire de connaître en premier lieu les critères de la race comme : la taille, la morphologie globale, la forme spécifique de la tête (yeux, chanfrein, ganache, naseaux...), le type d'encolure, la ligne du dos, les hanches, la ligne des épaules, l'épaisseur des membres et du corps, la silhouette. Aussi, d'autres critères comme la couleur de la robe, la spécialisation et l'aire géographique.

La Fédération équestre internationale emploie un classement des races de chevaux incluant trois sections :

- **Cheval de selle** pour les animaux destinés à être montés.
- **Cheval de trait** pour les animaux destinés à la traction.
- **Poney** pour tout cheval dont la hauteur au garrot est strictement inférieure ou égale à 1,50 m ferré.



Chapitre I : Les robes chez le cheval

I. Définition :

Pour évoquer la couleur d'un cheval, on parle de sa robe. Elle est définie par l'ensemble des crins et des poils présents sur le corps du cheval. Elle ne prend toutefois pas en compte les entêtes, les balzanes et les autres marques blanches.

Une robe peut se modifier et/ou évoluer avec l'âge. Les dénominations décrivant les robes des poulains ne correspondent pas toujours à celles décrites pour les équidés adultes : parfois plus foncée, plus claire ou encore évolutive.

II. Classification des robes chez le cheval :

La robe d'un cheval est identifiée sur la base de 4 critères :

- La couleur des poils.
- La couleur des crins.
- La couleur des yeux.
- La couleur de la peau.

Deux catégories de robes sont distinguées :

Robes simple : appelées également les robes de basses, les robes simples sont composées d'une seule couleur des poils et de crins.

Robes composées : la robe présente une couleur de poils du corps, les extrémités des membres, la crinière et la queue sont de couleur noire.

II.1. Les robes simples :

II.1.1. La robe blanche :



La robe blanche n'est qu'exceptionnellement présente chez un poulain à la naissance. Cette robe existe chez le cheval albinos ou chez certains chevaux sélectionnés. Ils sont souvent confondus avec les gris qui ont la peau noire et des poils blancs (**Figure 1**).

Poils : blancs ; crins : blancs ; peau : rose (sur tout le corps) ; yeux : foncés ; pas de marques blanches (sabots clairs : ni noirs, ni blanc). Quelques fois présence de quelques poils, crins colorés mais en très faible quantité (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 1: Cheval de robe blanche (<https://fr.wikipedia.org>).

II.1.2. La robe noire :

Le cheval de robe noire présente des poils : noirs ; crins : noirs ; peau : noire ; yeux : foncés ; les marques blanches (balzanes, listes...) sont possibles (**Figure 2**). La robe peut roussir au soleil. Pour cette couleur de robe, il est conseillé de regarder de près l'animal car, les chevaux bai-brun-foncé donnent l'impression de loin d'être noirs.

Pour des raisons de tradition, au lieu de dire qu'un cheval est noir, on préfère dire qu'il est « bai-brun très foncé » (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).





Figure 2: Cheval de robe noire (<https://fr.wikipedia.org>).

II.1.3. La robe alezane :

La robe alezane est une robe dite « simple », composée d'une seule couleur : le rouge. Les crins, bien qu'ils soient de la même teinte que les poils, peuvent être d'un ton plus clair ou plus foncé. Un alezan ordinaire présente la couleur de la cannelle.

Les poils : fauves ; crins : fauves ; peau : parfois assez claire mais pas rose ; yeux : foncés. Les nuances : alezan clair, alezan fauve ou cuivré, alezan foncé et alezan brulé (**Figure 3,4,5,6**) (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 3 : Cheval alezan clair (<https://fr.wikipedia.org>).





Figure 4 : Cheval alezan fauve ou cuivré (<https://fr.wikipedia.org>).



Figure 5 : Cheval alezan foncé (<https://fr.wikipedia.org>).



Figure 6 : Cheval alezan brûlé (<https://fr.wikipedia.org>).

II.1.4. La robe café au lait :

Cette robe est peu fréquente chez le poney mais plus courante chez les chevaux. Les poils : café au lait ; crins : café au lait ; peau : claire mais pas rose ; yeux : foncés (**Figure 7**). Les marques blanches (balzanes, listes...) sont possibles.





Figure 7 : Cheval café au lait (<https://fr.wikipedia.org>).

II.1.5. La robe Palomino:

Souvent considéré comme une race, le palomino est en réalité une couleur de robe. Un cheval palomino présente des poils fauves clairs, parfois dorés (**Figure 8**). Les crins sont plus clairs que les poils, de couleur blanc-argenté. La peau est grise ou noire et les yeux sont foncés.

Le palomino est une robe rare et facile à reconnaître. Elle peut varier en fonction des saisons, devenant plus sombre en été et plus claire en hiver. Les nuances : palomino clair, palomino, palomino cuivré (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 8 : Cheval de robe palomino (<https://fr.wikipedia.org>).

II.1.6. La robe crème :



Un cheval à la robe crème possède des poils de couleur crème et des crins blancs, voire gris. La peau est rose et les yeux sont clairs. Lorsqu'un cheval crème possède des crins blancs plus clairs (ivoire) que ses poils, et que ses yeux sont bleus, il est dit « **cremello** » (**Figure 9**).

Lorsque ses crins sont grisâtres, qu'ils sont plus foncés que ses poils et que ses yeux sont bleus il est dit « **perlino** » (**Figure 10**) (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 9 : Cheval de robe cremello (<https://fr.wikipedia.org>).



Figure 10 : Cheval de robe perlino (<https://fr.wikipedia.org>).

II.2. Les robes composées à deux couleurs séparées :

II.2.1. La robe baie :

La robe baie est l'une des plus fréquentes chez les équidés : on la retrouve chez de nombreuses races de chevaux. Un cheval bai présente des poils de couleur fauve (marron, roux, noisette, chocolat...) et des crins de couleur noire. Le bout du nez, le bas des membres, et plus globalement toutes les extrémités du cheval bai sont noires.



La robe baie peut présenter plusieurs nuances telles que le bai clair, le bai brun ou encore le bai cerise (les poils tirent sur le rouge) (**Figure 11**). La peau d'un cheval bai est noire et les yeux sont foncés (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 11: Cheval de robe baie. **A** : robe baie ; **B** : robe baie claire ; **C** : robe baie brun ; **D** : robe baie cerise (<https://fr.wikipedia.org>).

II.2.2. La robe Isabelle :

Un cheval dont la robe est isabelle présente des poils de couleur jaune sable. Les crins sont noirs tout comme l'extrémité des membres (**Figure 12**). La peau est noire et les yeux sont foncés. La robe isabelle est plutôt rare. Les nuances : isabelle clair, isabelle, isabelle foncé. Les particularités : souvent présence de raies de mulet, la bande cruciale et les zébrures (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 12 : Cheval de robe Isabelle (<https://fr.wikipedia.org>).

II.2.3. La robe souris :



Un cheval souris possède des poils de couleur gris cendrés et des crins de la même couleur, tirant toutefois vers le noir (**Figure 13**). Le contour des oreilles et le bas des membres sont noirs eux-aussi (sauf présence de balzanes). La peau est noire et les yeux sont foncés. Bien souvent, la robe gris souris est accompagnée de marques telles qu'une raie de mulet ou encore des zébrures sur les membres (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 13 : Cheval de robe souris (<https://fr.wikipedia.org>).

II.3. Les robes composées à deux couleurs mélangées :

II.3.1. La robe grise :

Le cheval dont la robe est grise est un animal qui possède des poils et des crins de couleurs mélangées (blanc et noir, bai ou alezan) (**Figure 14**). Le poil est clair, la peau est noire et les yeux sont foncés. Les crins : mélangés (blancs et colorés) ; peau : noire ; yeux : foncés. Les nuances : gris clair, gris, gris foncé, gris truité (Présentant des petites touffes de poils bruns), gris moucheté, gris tourterelle.

La robe grise évolue avec l'âge du cheval. Un cheval gris naît bien souvent de couleur foncée et s'éclaircit au fil du temps. Elle peut présenter certaines d'autres nuances, telles que :

- Le gris fer : il s'agit d'une robe gris foncé que présentent souvent les jeunes chevaux.



- Le gris pommelé : il s'agit d'une robe présentant d'importantes taches blanches sur une robe grise plus foncée (**Figure 15**) (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).



Figure 14 : Cheval de robe grise (<https://fr.wikipedia.org>).



Figure 15 : Cheval de robe grise pommelé (<https://fr.wikipedia.org>).

II.3.2. La robe aubère :

Le cheval aubère présente un mélange de poils alezans et blancs. La couleur du cheval aubère peut varier selon la quantité de poils blancs qu'il présente et la nuance d'alezan (**Figure 16**). La robe aubère est très rare et ne se retrouve que chez certaines races de chevaux telles que le Quarter Horse et le Breton.





Figure 16 : Cheval de robe aubère (<https://fr.wikipedia.org>).

II.3.3. La robe louvet :

La robe louvet est caractérisée par le mélange de poils rouges et jaunes et des poils noirs. Les poils pouvant également être rouge à la base et noir à l'extrémité (**Figure 17**).



Figure 17 : Cheval de robe louvet (<https://fr.wikipedia.org>).

II.4. Les robes composées à trois couleurs mélangées :

II.4.1. La robe rouan:

Le cheval rouan présente un mélange de poils alezans, noirs et blancs (**Figure 18**). Les poils blancs ne se retrouvent généralement ni sur la tête du cheval, ni sur le bas de ses membres. La peau est foncée et il n'existe généralement pas de marques blanches. Contrairement au cheval gris, le cheval rouan ne change presque pas au cours de sa vie (Raymond, 1969 ; Bressou et Montane, 1972 ; Marcenak, 1974 ; Metayer et Ladou, 1984 ; Prévot et Ribémont, 1994).





Figure 18 : Cheval de robe rouan (<https://fr.wikipedia.org>).

II.5. Les robes composées juxtaposées :

II.5.1. Les robes composées juxtaposées à deux couleurs :

Il s'agit des robes à des couleurs non mélangées, l'une étant toujours blanches, dite Pie.

- **Robes juxtaposées à prédominances de plaques blanches** : Pie noir (**Figure 19**), Pie bai et Pie alezan.
- **Robes juxtaposées à prédominances de plaques colorées** : Noir pie, Bai pie (**Figure 20**) et Alezan pie (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 19 : Cheval de Pie noir (<https://fr.wikipedia.org>).





Figure 20 : Cheval de Pie bai (<https://fr.wikipedia.org>).

II.5.1. Les robes composées juxtaposées à trois couleurs :

Il s'agit des robes présentant trois couleurs différentes : Pie noir et alezan et le Pie alezan et noir.

II.6. Les robes composées conjuguées :

Ce sont des robes à plaques de deux couleurs différentes autres que du blanc. Nous avons : le Baie cerise alezan et Isabelle et gris (Gérardy et Cabaraux, 2016).

III. Les particularités des robes :

Il est important de préciser les particularités de la robe car elles permettent d'affiner le signalement du cheval. Deux types de particularités existent : Les particularités sans siège fixe et celles à sièges fixes.

III.1. Les particularités sans siège fixe :

III.1.1. Les reflets brillants :

- Cuivré et doré pour l'alezan.
- Châtain et marron pour le bai.
- Moiré et miroité pour les robes sombres.
- Jais pour les robes noires.



III.1.2. Les poils blancs :

La dissémination de poils blancs à des degrés différents sur des robes foncées prend les appellations :

- **Zain** : absence de poils blancs.
- **Rubican** : mélange de poils blancs d'importance modérée sur une robe foncée.
- **Aubérisées** : cas où la dissémination de poils blancs est très importante sur une robe foncée.
- **Grisonnées** : plaque blanche, irrégulièrement localisées situées surtout entre les naseaux.
- **Neigeures** : plaques arrondies (**Figure 21**).
- **Borde** : bande blanche de poils de couleur de fond de la robe.
- **Pommelé** : surfaces claires sur robe grise foncée (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 21 : Neigeures (Gérardy et Cabaraux, 2016).

III.1.3. Les poils noirs :

- **Mouchetures** : bouquets de poils noirs sur une robe claire (**Figure 22**).
- **Herminures** : touffes plus grands que les mouchetures (5cm de diamètres).
- **Tigrures** : taches encore plus étendues que les deux précédentes.
- **Charbonnures** : mouchetures élargies (**Figure 23**).
- **Marques de suie** : charbonnures mates d'aspect sale.
- **Zébrures** : lignes noires (Gérardy et Cabaraux, 2016).





Figure 22 : Mouchetures (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 23 : Charbonnures (Gérardy et Cabaraux, 2016).

III.1.4. Les poils rouges :

- **Truitures** : petites taches rouges sur robe claire, souvent mélangées à de moucheture.
- **Trisomures** : traînées rouges plus ou moins mélangées de noir.
- **Vineux** : tache rouge sur robe rouan ou aubère.
- **Rouanné** : mélangé de poils blancs, rouges et noirs sur robe grise.
- **Marque de feux** : sur robe bai foncée, rouge aux ars, aux fesses, à la tête, et à l'aîne (Gérardy et Cabaraux, 2016).

III.1.5. Les Épis :

Ensemble de poils poussant dans les sens contraire de la direction de l'ensemble de poils de la robe (**Figure 24**), plusieurs types d'épis :

- Épis convergent.
- Épis divergent.



- Épis spiralé.
- Épis penné.
- Épis confus.
- Épis juxtaposés.
- Épis chevillés.



Figure 24 : épis chez le cheval (Gérardy et Cabaraux, 2016).

III.1.6. Décoloration de la peau :

Dépigmentation de la peau au niveau des muqueuses. Nous pouvons distinguer :

- **Le ladre est dit marbré** : lorsqu'il est irrégulièrement pigmenté de noire.
- **Le ladre est dit bordé** : lorsqu'il y a présence d'une tache rose au centre et bordée de noire (Figure 25) (Gérardy et Cabaraux, 2016).

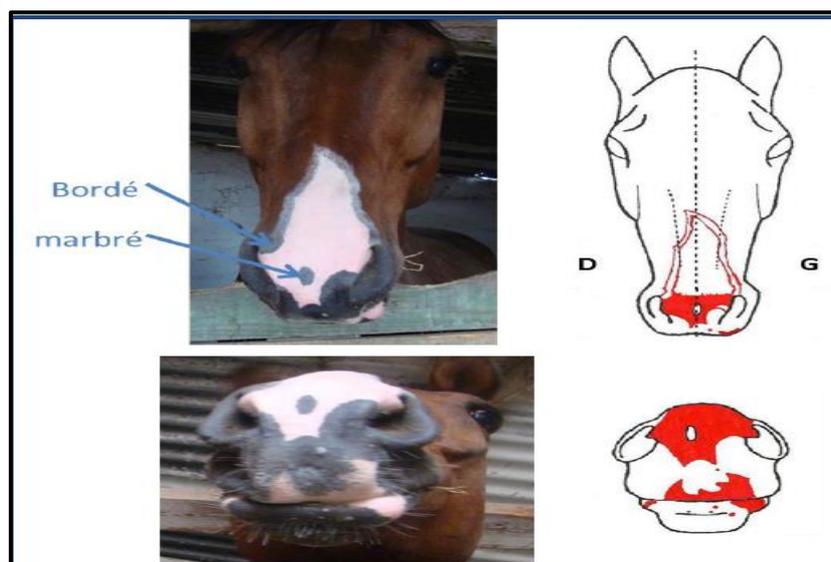


Figure 25 : ladre chez le cheval (Gérardy et Cabaraux, 2016).



III.1.7. Décoloration des crins :

Appelé également « **crins lavé** » : les crins sont plus clairs que le fond de la robe.

III.1.8. Absence de poils :

- Lorsque cette absence est définie on parle d'un cheval « nu ».
- Lorsque cette absence est temporaire on parle d'une « dépilation ».

III.2. Les particularités à siège fixe :

Les particularités à siège fixe peuvent se localiser au niveau de la tête, du corps ou des membres.

III.2.1. Particularités de la tête :

Les particularités à siège fixe qui sont l'en tête et la liste, la description de ces particularités se fait selon des lignes imaginaires.

- **Marques en-tête** : ce sont des taches blanches localisées au-dessus de la ligne inférieure des yeux (**Figure 26**). On les qualifie par leur :
 - Étendue (**Figure 27**): quelques poils, légèrement en tête, en tête, fortement en tête (**Figure 28**), très fortement en tête (**Figure 29**).
 - Forme : Pelote, étoile, croissant, losanges, en cœur et en U.
 - Position : à gauche, à droite, sur la ligne des yeux, au-dessus ou au-dessous de la ligne des yeux (**Figure 30**).
 - Direction : oblique, transversale, de haut en bas ou de la droite à la gauche et réciproquement.
- **La liste** : ce sont des bandes situées sous la ligne inférieure des yeux, donc localisées au chanfrein. On la qualifie par leur :
 - Largueur (large ou fine) (**Figure 31,32**).
 - Longueur (complète, incomplète, interrompue)



- Direction : droite, déviée à droite ou à gauche.
- Terminaison (en pointe ou par tache) Composition : mélangée, bordée, herminée (Gérardy et Cabaraux, 2016).

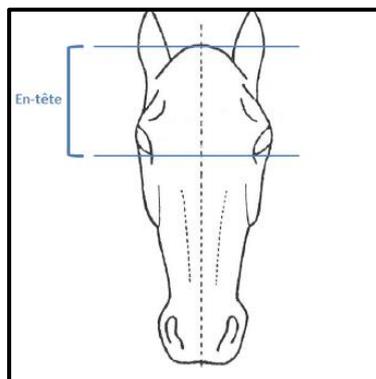


Figure 26 : localisation de l'en-tête (Gérardy et Cabaraux, 2016).

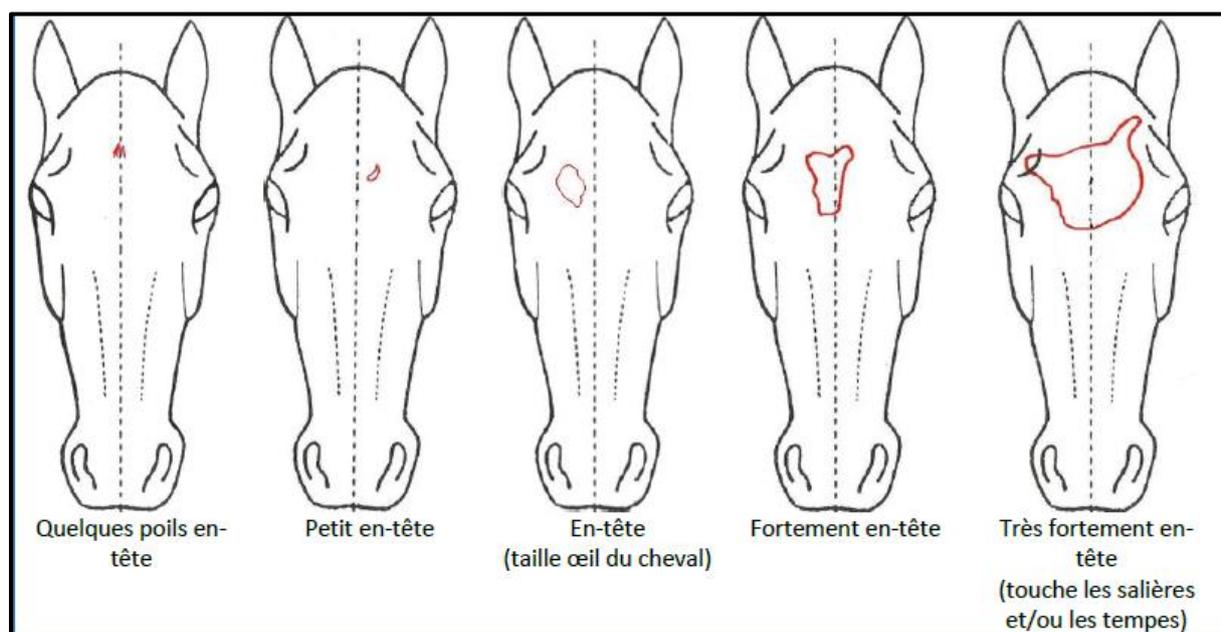


Figure 27: Etendue de l'en-tête (Gérardy et Cabaraux, 2016).

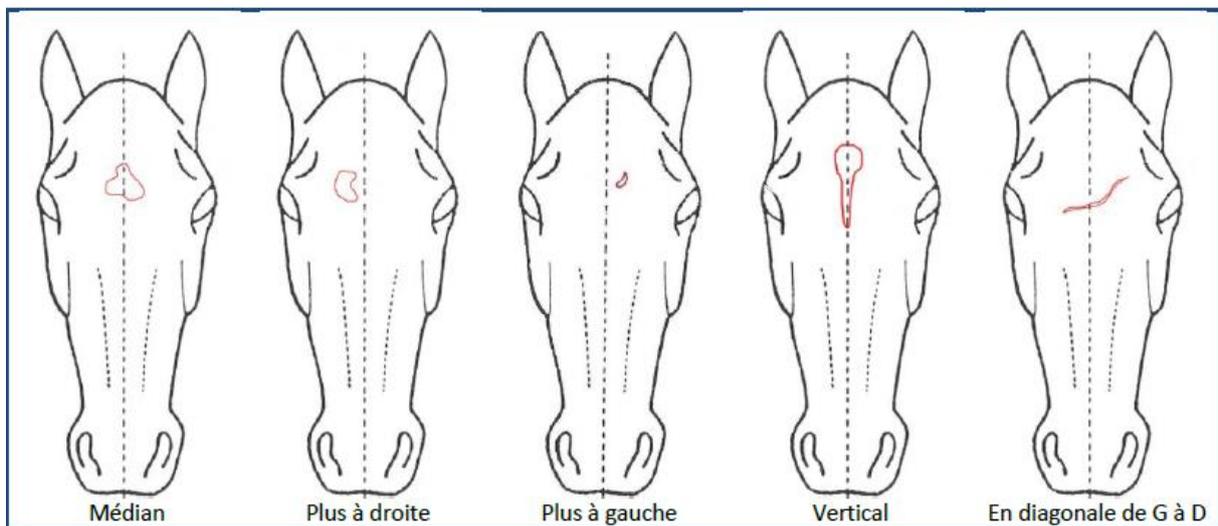




Figure 28 : fortement en-tête (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 29 : très fortement en-tête (Gérardy et Cabaraux, 2016).



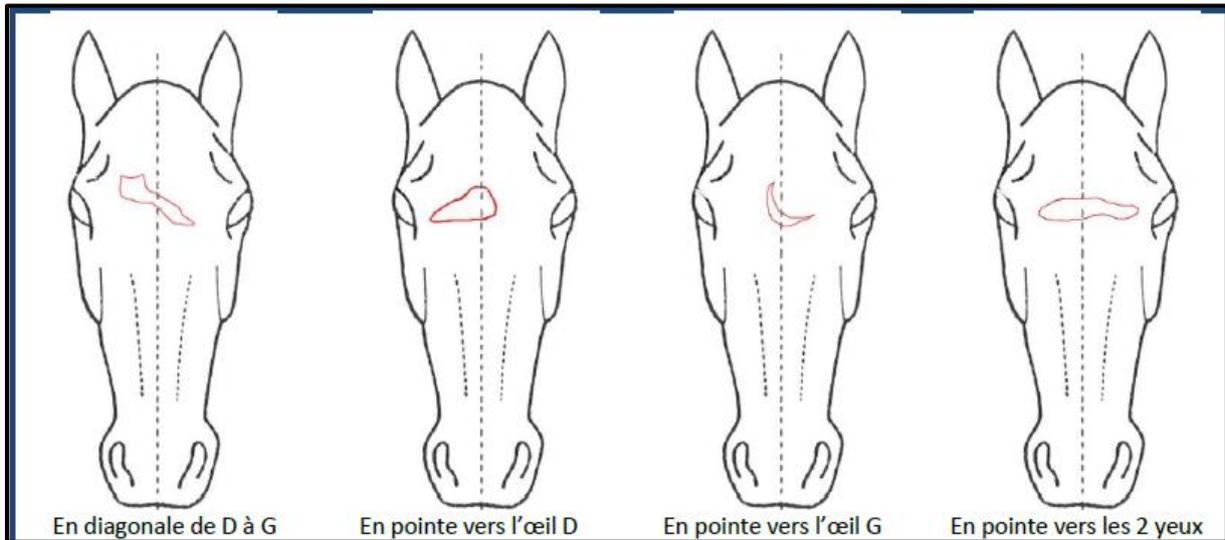


Figure 28 : position de l'en-tête (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 31 : très fine liste (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 32 : très large liste (Gérardy et Cabaraux, 2016).

III.2.2. Particularités des yeux :

- Ladre aux paupières.
- Œil vairon (dépigmentation de l'iris) (**Figure 33**).



- Œil fauve (l'iris est coloré fauve).
- Œil cerclé (**Figure 34**).



Figure 33 : vairon bleu (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 34 : œil cerclé (Gérardy et Cabaraux, 2016).

Autres variations de la tête :

- Cap de moie (ou maure) : tête plus sombre.
- Cavecé de : extrémité de la tête plus sombre.
- Tête de renard : extrémité de la tête rouge.
- Le cheval boit dans son blanc : lèvres supérieur et inférieur.

III.2.3. Particularités du tronc et corps:

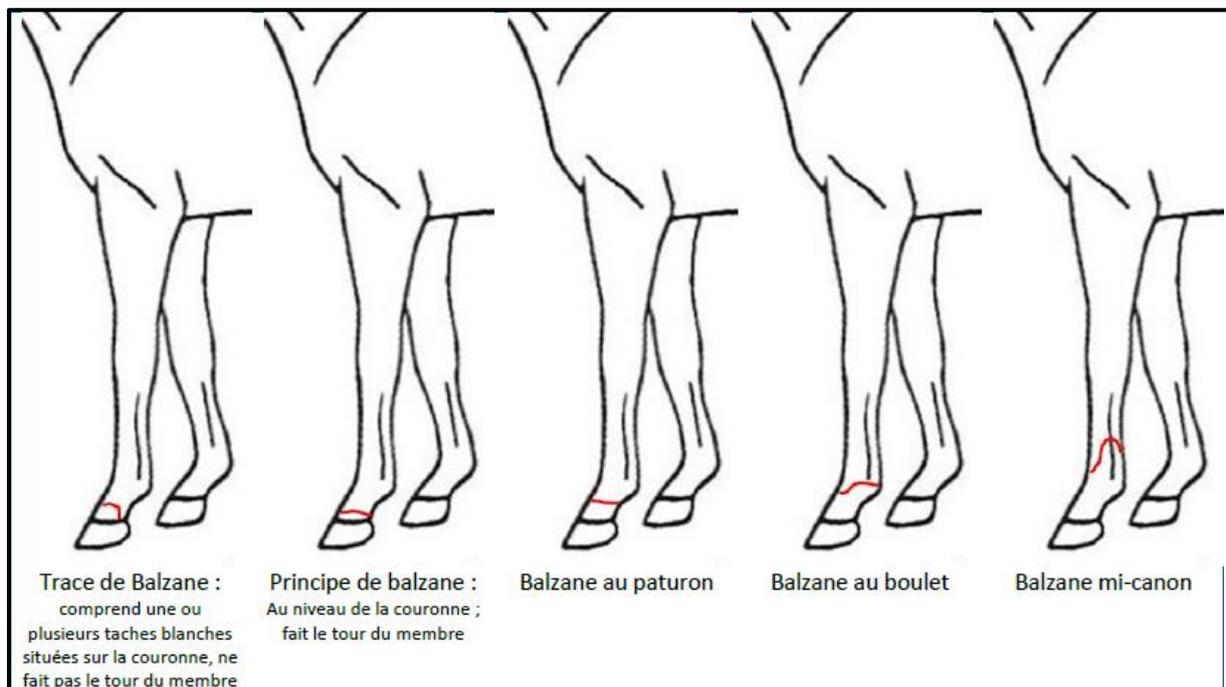
- **Raie de mulet** : bande foncée allant de l'encolure jusqu'à l'attache de la queue.
- **Raie cruciale** : se situant au niveau des épaules et à la raie de mulet.
- **Crins** : crinière à tous crins, crinière double, crinière simple, crinière tondue, crinière en brosse, crinière mélangée.



- **Queue** : A tous crins, amputée, mélangée.

III.2.4. Les particularités des membres :

- Pointe de fer ou lignes de feu : résultats de température.
- Châtaignes : productions cornées à la face interne des membres.
- Balzanes (**Figure 35, 36, 37, 38, 39**): taches blanches, se caractérisent par leur nombre et leur hauteur de la couronne jusqu'au genou ou au jarret. Nous distinguons deux types :
 - Celles dont leur forme ne fait pas le tour : trace de balzane.
 - Bracelet : ne dépasse pas le tour du sabot.
 - Une partie ou toute la couronne mais n'atteint pas le quart inférieur du paturon : principe de balzane.
 - Grande balzane (dépasse le boulet), balzane chaussée (atteint le genou ou le jarret), balzane haut chaussée (dépasse le genou ou le jarret).



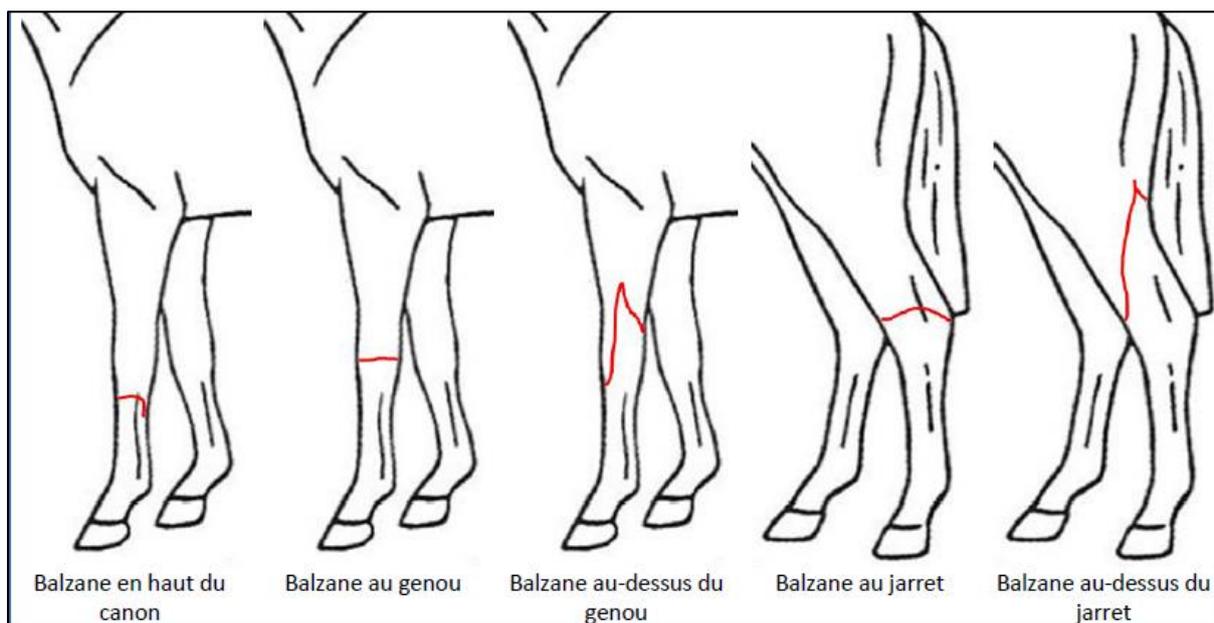


Figure 35 : Différents types de balzanes (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 36 : trace de balzane(Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 37 : balzane au boulet herminée (Gérardy et Cabaraux, 2016).





Figure 38 : bracelet (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Figure 39: balzane au boulet herminée, mélangée en son bord (Gérardy et Cabaraux, 2016).



Chapitre II : Les races chevalines

I. Les chevaux de selles :

I.1. Arabe (Pur-sang arabe) : il est considéré comme le géniteur de toutes les races équines de renom aujourd'hui répandues dans le monde et a constitué l'élément primordial dans la création du pur sang anglais. C'est la race la plus pure et la plus ancienne de toutes. C'est une race de chevaux de selle originaire du Moyen-Orient, caractérisée par sa tête au profil concave et son port de queue relevé.

Présent depuis quatre millénaires, le pur-sang arabe a été domestiqué par les tribus nomades du désert (bédouins), puis il a été introduit en Europe lors des invasions arabes. Les lignées du pur-sang arabe sont nombreuses. Les plus importants sont :

Koheilan (ou Kuhailan, Kehilan) : (Arabie saoudite et Iran) : type masculin, tête courte aux joues larges, beauté des yeux, endurance, précocité et robe gris clair (**Figure 40**).



Figure 40 : cheval Koheilan (<https://fr.wikipedia.org>).

Saklawi (ou Saqlawi, Seglawi, Saglawi, Siglavy) : (Égypte, Arabie saoudite, Iran) : type féminine, finesse, racé, beauté et élégance (**Figure 41**).



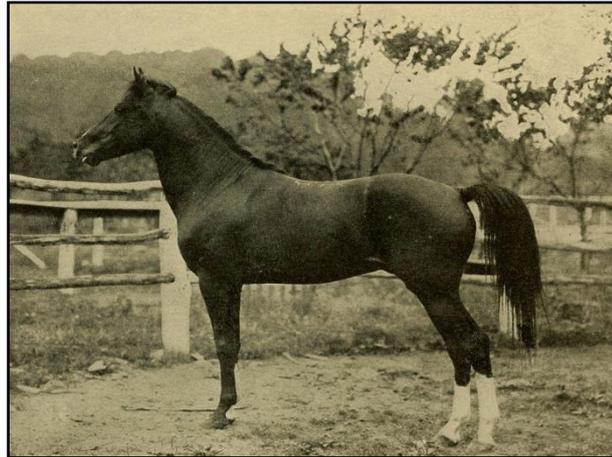


Figure 41 : cheval Saklawi (<https://fr.wikipedia.org>).

Muniqi : (Nord de l'Irak) : plus rapide, taille élevée, profil rectiligne (**Figure 42**).

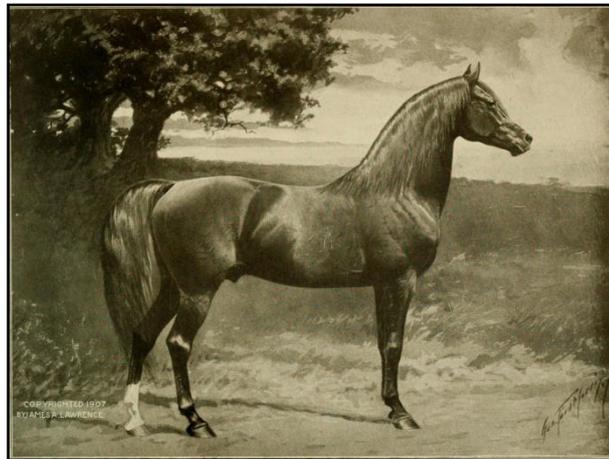


Figure 42: cheval Muniqi (<https://fr.wikipedia.org>).

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : l'arabe est le plus beau de tous les chevaux, et son aspect est unique. Profil concave, le front large, les yeux « à fleur de tête » sont grands et écartés l'un de l'autre. Le chanfrein court, incurvé et s'achève par un museau fin, aux naseaux larges et très ouverts. Ce bout de nez fin fait dire que l'Arabe « boit dans un verre. Les oreilles fines et mobiles.

2. Morphologie : l'encolure portée haute, arquée et légère. L'arrière-main assez droite, la queue est portée haute, les membres courts, fins, dotés de tendons secs et de paturons courts avec des petits sabots ronds et durs.



Contrairement aux autres races, qui ont 18 vertèbres dorsales, 6 lombaires et 18 coccygiennes, l'arabe en a respectivement 17, 5 et 16 : cela a notamment des conséquences dans l'insertion haute de la queue.

Taille et poids : 1,40 à 1,55 m au garrot et 400 à 450 kg.

3. Robe : toutes les simples. La robe la plus fréquente chez l'Arabe est le gris, sous toutes les nuances. Le bai, l'alezan et noir (rare) sont également possibles.

4. Caractère : la race est sans égale pour sa vigueur et pour son action « flottante » et bien que fier et courageux. Facile à dresser, gai, affectueux et intelligent.

5. Utilisation: très énergétique et rapide. C'est un cheval d'endurance, selle et show (**Figure 43**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).

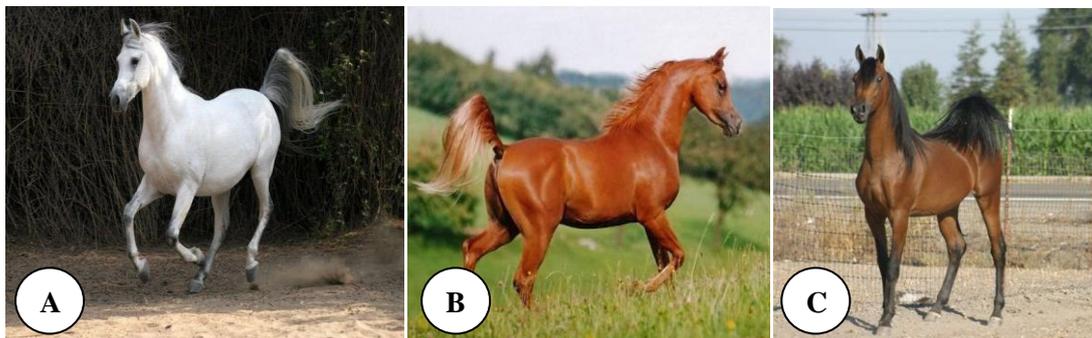


Figure 43 : Pur-sang arabe (A : gris, B : alezan, C : Bai) (<https://fr.wikipedia.org>).

I.2. Le Barbe (berbère) : Un cheval de race pure, autochtone et originaire du Maghreb en Afrique du nord. Le barbe est un cheval de format moyen, réputé peu élégant avec sa croupe tombante et sa queue attachée bas, il est doté d'une très grande résistance. A une période donnée, le barbe a dû acquérir un certain pourcentage de sang arabe, mais sa conformation n'a rien de l'arabe idéal : il possède donc un gène dominant propre.

On peut distinguer 3 grands types de Barbe :



- Le barbe des plaines littorales : le plus grand et mieux développé.
- Le barbe des montagnes : le plus petit et le plus sûr de pied.
- Le barbe des hauts-plateaux : réputé par sa frugalité.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profil convexe. La tête est longue, forte et légèrement busquée. Elle est étroite au niveau du chanfrein, les ganaches prononcées et les naseaux effacés. L'œil en forme d'amande, peu ouvert avec des arcades effacées. Les oreilles sont droites et courtes.

2. Morphologie : l'encolure courte, rouée et bien attaché. La poitrine haute et large. L'épaule plate, musculeuse et présente une inclinaison. Le dos est court et parfois tranchant. Le rein est droit, court et puissant, parfois légèrement voussé. La croupe avalée et la queue est portée basse.

Taille et poids : 1,48 à 1,58 m au garrot et 400 à 500 kg.

3. Robe : le bai sous toutes ses variantes (dont bai-brun), l'alezan, le noir et le gris. Certaines robes sont rares comme la robe rouan et palomino.

4. Caractère : Calme, doux, équilibré et courageux, il est énergique et apprécie le travail. Il est d'une douceur incontestable et d'un dressage facile. Il renommé pour sa robustesse, son extrême endurance, sa rapidité.

5. Utilisation: C'est un cheval d'une grande polyvalence (courses, spectacles de fantasias, équestre de loisir) (**Figure 44**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).



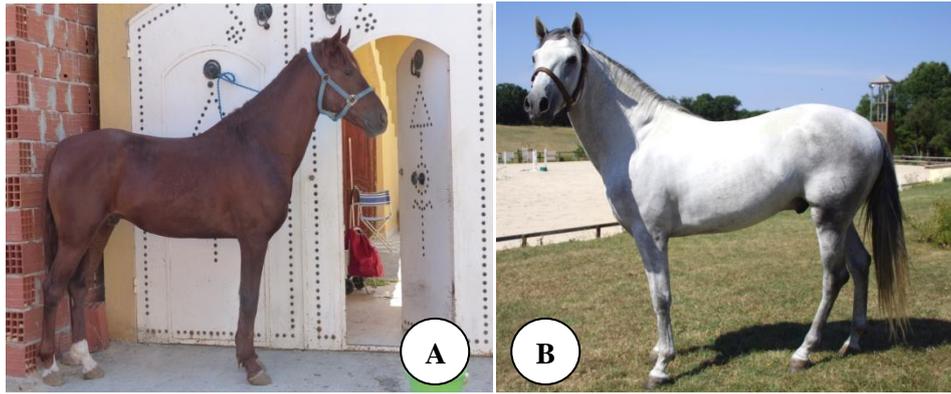


Figure 44 : Barbe (A : Bai ; B : gris) (<https://fr.wikipedia.org>).

I.3. Shagya : Un cheval de selle à sang chaud et à la robe généralement grise, originaire de l'actuelle Hongrie et très proche du pur-sang arabe. Créée à partir de 1789 au haras de Bábolna, sur la décision de la couronne d'Autriche-Hongrie, dans le cadre d'un programme de sélection visant à obtenir un cheval arabe de forte constitution, destiné à la remonte des armées de l'Empire (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : légèrement concave ou rectiligne. La tête est petite, expressive et fortement arabisée. Un front large et peu bombé, des ganaches fines, des oreilles écartées et pointues, un bout de nez fin aux grands naseaux ouverts, et de grands yeux espacés.

2. Morphologie : le Shagya a toutes les caractéristiques du cheval arabe, mais il est plus grand et plus solide. L'encolure bien formée, l'épaule oblique et le garrot plus saillant que celui du cheval arabe.

Ligne supérieure bien dessinée et bien marquée, dos court et légèrement concave, reins robustes, croupe longue et à niveau, plus ronde que celle de l'arabe et queue haut placée. Comme le cheval arabe, le shagya n'a que 17 vertèbres dorsales, 5 lombaires et 16 coccygiennes, ce qui lui confère son profil particulier de cheval oriental.



Les membres secs, forts et solides, avec des aplombs corrects et des pieds petits et très bien formés. Ses cuisses et ses jambes sont d'une grande robustesse.

Taille et poids : 1,55 à 1,60 m au garrot et 400 à 450 kg.

3. Robe : Très souvent grise, plus rarement noir ou baie. L'alezane est recherchée pour sa rareté.

4. Caractère : très généraux au travail. Vif, gai et avec beaucoup de sang. Il est également intelligent et obéissant.

5. Utilisation: cheval d'une grande polyvalence. Endurance, en attelage en concours complet d'équitation et en saut d'obstacles (**Figure 45**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).



Figure 45 : cheval shagya de robe grise (<https://fr.wikipedia.org>).

I.4. Andalous (Pure race espagnole ou PRE): une race de chevaux de selle de souche ancienne originaire d'Andalousie. L'élevage de l'andalou est localisé à Jerez de la Frontera, Cordoue et Séville, où les moines chartreux ont préservé la race. L'andalou actuel pourrait être issu d'une synthèse de sorraia local (issu de trapan), et de barbe introduit lors des invasions musulmanes (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).

Les caractéristiques de la race :



1. Tête : profil droit ou subconvexe. La tête est de taille moyenne à longue, le front est large et les yeux sont grands. Les oreilles sont de petite taille, bien actives et la pointe tournées vers l'extérieur. Les naseaux sont bien formés et peuvent s'étendre pour obtenir une grande quantité d'air à l'effort.

2. Morphologie : c'est un cheval compact, bien bâti mais très élégant. Le corps est court et robuste. L'encolure de moyenne longueur et légèrement arquée. Le poitrail est large, profond et musclé. Les épaules sont obliques, bien musclées, longues et amples. La ligne dorsolombaire est droite avec un dos court. Le rein est court, musclé, horizontal et large, parfaitement uni au dos et à la croupe. La croupe est bien ronde, puissante et inclinée.

Les membres sont d'une longueur moyenne, nets et raffinés. Les avant-bras sont bien dirigés et forts, les genoux secs et les canons plutôt longs. Les articulations sont larges.

Taille et poids : 1,60 m au garrot et 350 à 550 kg.

3. Robe : La robe la plus répandue chez la race est le gris. Les robes baies et noires sont plus rares. Les crins sont longs, brillants et très abondants. Ils sont généralement ondulés. Une queue touchant le sol.

4. Caractère : c'est un cheval facile et intelligent. Il s'adapte bien au dressage, fier, courageux, obéissant, docile et résistant.

5. Utilisation: compétitions de dressage, attelage, loisir, randonnée et corridas (**Figure 46**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).





Figure 46: cheval andalou (A : noir ; B : gris) (<https://fr.wikipedia.org>).

I.5. Selle français : c'est l'un des chevaux les plus solides et polyvalents parmi les races de compétition européenne. C'est chevaux de sport français, sélectionné pour le saut d'obstacles. Il est issu de nombreux croisements entre différentes races. Au XIX^e siècle, les éleveurs normands ont importé des étalons pur-sang et demi-sang d'Angleterre pour les croiser avec leur souche locale. Ainsi sont nés les ancêtres du selle français actuel. Après la seconde guerre mondiale, le selle français a été amélioré avec des étalons de pur-sang, 'arabes, d'anglo-arabe et de trotteurs.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profils rectiligne ou convexe. Le front est large et les ganaches sont prononcées. Les oreilles sont longues et les yeux bien enfoncés.

2. Morphologie : C'est un cheval athlétique et doté d'un modèle équilibré, harmonieux et puissant. L'encolure est forte et bien attachée à un garrot long et saillant. Le dos est droit et la croupe est allongée, musclée et légèrement oblique. Le thorax est long et profond, et l'épaule est longue et bien inclinée. Les membres sont solides et musclés alors que les articulations sont larges et sèches.

Taille et poids : 1,65 à 1,70 m au garrot et 400 à 550 kg.

3. Robe : généralement, la robe la plus fréquente est le baie ou alezane. Le bai-brun est également bien représenté mais le couleur grise est rare.



4. Caractère : tempérament généralement bon, énergique, patient, gentil et proche de l'homme. Il est intelligent et naturellement doté d'une bonne capacité d'apprentissage.

5. Utilisation: saut d'obstacle et concours complet (**Figure 47**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).



Figure 47: cheval selle français (<https://fr.wikipedia.org>).

I.6. Pur-sang Anglais : le Pur-sang anglais est de tous les chevaux le plus rapide et le plus prisé. Il est à l'origine de l'industrie internationale des courses de chevaux. C'est aussi l'élément prédominant dans la production des chevaux de compétition, et il est très sollicité pour améliorer de nombreuses races. Le Pur-sang résulte d'un élevage sélectif commencé aux XVII^e et XVIII^e siècles en Angleterre, lorsque des juments locales sont croisées avec des étalons étrangers, importés depuis des pays arabes.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profil rectiligne. Les yeux sont grands et vifs et les oreilles fines, mais un peu longues.

2. Morphologie : L'encolure fine, un garrot long et bien sorti, une poitrine haute et profonde, un dos assez court. L'épaule longue, oblique et bras verticale. La croupe est haute, musclée, longue et horizontales. Les membres sont secs et hauts avec des articulations larges et épaisses.



Taille et poids : 1,57 à 1,73 m au garrot et 400 à 500 kg.

3. Robe : La couleur de robe la plus fréquente chez le Pur-sang est le bai dans toutes les nuances, viennent ensuite, dans l'ordre, l'alezan, le noir et le gris. Les marques blanches (marques en tête, balzanes...) sont assez courantes chez ces chevaux, mais ne touchent généralement que le bas des jambes et la tête des animaux. La peau très fine aux poils ras et luisants laisse apparaître le réseau veineux superficiel au moindre effort.

4. Caractère : Pur-sang anglais est agile et rapide et a un tempérament audacieux et intelligent, mais se révèle très délicat à gérer. Réputé difficile à dresser, il est vif et énergique et parfois ombrageux.

5. Utilisation: compétitions (concours complet d'équitation, saut d'obstacles et dressage) (**Figure 48**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).



Figure 48: cheval Pur-sang anglais (A : bai ; B : alezan) (www.hippologie.fr).

II. Les chevaux de traits ou lourds :

II.1. Breton : le Breton est la race indigène du nord-ouest de la France et provient des chevaux primitifs des Montagnes Noires. Quatre types se sont distingués à un moment donné, dont l'un était un cheval de selle. Deux subsistent désormais, le trait breton et le postier breton.

Les caractéristiques de la race :



1. Tête : profil rectiligne. La tête est courte et carrée, de volume moyen. Le front large, avec des naseaux larges et bien ouverts. Les oreilles sont petites et très mobiles, assez basses.

2. Morphologie :

L'encolure est forte, large et très musclée, légèrement courbée et bien greffée. L'épaule longue et oblique. Poitrine profonde, dos tendu, large et double. L'arrière-main est très puissante, dotée d'une croupe large, arrondie, et souvent double. Les membres sont courts mais puissants et les pieds bien formés et d'abondants fanons. La queue est traditionnellement écourtée (parfois nattée) pour éviter que les crins ne se prennent dans les rênes.

Taille et poids : 1,55 à 1,63 m au garrot et 750kg.

3. Robe : Le Breton porte habituellement une robe alezane, souvent avec des crins lavés, mais son standard accepte aussi le bai, l'aubère, le rouan, le noir, le noir pangaré et le chocolat.

4. Caractère : c'est un cheval robuste, travailleur, bonne résistance aux climats chauds, endurant et docile.

5. Utilisation: les travaux d'agriculture, loisir et boucherie (**Figure 49**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).



Figure 49: cheval Breton de robe alezane (www.hippologie.fr).



II.2. Ardennais: avec ses naseaux camus et son ossature solide, ce cheval de Belgique et du nord de la France appartient à l'une des plus anciennes races des chevaux de trait. Originaire de l'ardennais s'est diversifié en types spécifiques à partir de différents croisements.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profil camus (concave) ou rectiligne. Tête expressive, parfois longue avec des orbites légèrement saillantes. Un front déprimé ou plat, un gros œil expressif. Les oreilles, de petite taille, sont pointées en avant. Les naseaux sont larges et bien ouverts.

2. Morphologie : L'encolure est moyennement longue mais bien greffée, généralement rouée et la crinière bien fournie. La poitrine est profonde et ample, le poitrail profond, les épaules très robustes et le dos plutôt court. Les membres courts lui donnent un aspect ramassé. Le rein est très musclé, la croupe généralement double, avec des hanches larges, des fesses, des cuisses et des jambes très musclées. Des articulations basses et larges.

Taille et poids : 1,52 à 1,63 m au garrot et 600kg à 700 kg.

3. Robe : le bai et le rouan sont les plus courants, souvent pangaré (le bout du nez, le contour des yeux, l'intérieur des jambes et le ventre d'une teinte plus claire ou légèrement gris). L'alezan, le gris fer, l'aubère et l'isabelle sont éventuellement admis.

4. Caractère : race docile, coopérative, infatigable, puissant, endurant et rustique.

5. Utilisation: trait, travaux agricoles et forestiers (**Figure 50**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).





Figure 50: cheval Ardennais de robe baie (www.hippologie.fr).

II.3. Boulonnais : surnommé le « pur-sang des chevaux de trait », est une race de chevaux de trait originaire du Boulonnais, région française de la côte de la Manche. Très rare parmi les races de trait, il a une élégance qui lui vaut d'être qualifié de « plus noble cheval de trait d'Europ ».

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profil rectiligne. Tête assez petite, court et carrée. Les apophyses sont sèches, les ganaches fortes et arrondies, relevées à angle droit et bien écartées. Le front est large et plat, l'œil vif et humide dans une orbite légèrement proéminente mais peu saillante, la bouche est petite. Les oreilles sont mobiles, et tournées vers l'avant.

2. Morphologie : L'encolure est large et épaisse, légèrement rouée. Crinière double, touffue, pas très longue. L'épaule est parfaitement sortie et musclée, longue et oblique. Le poitrail est large et ouvert. le garrot sorti, mais souvent noyé dans les masses musculaires voisines. Le dos est large et bien tendu. Les reins sont larges et courts, la croupe longue, musclée, volumineuse et oblique, la queue fournie et attachée plus haut que chez les autres chevaux de trait.

Les membres sont forts, bras et avant-bras sont musclés, ce dernier étant long, les cuisses longues et musclées.



Taille et poids : 1,60 à 1,78 m au garrot et 650 kg à 900 kg.

3. Robe : les robes admises chez le Boulonnais sont l'alezan, le bai, le gris, le noir, le rouan et l'aubère.

4. Caractère : vif, énergétique, endurant, doux, rustique et généreux.

5. Utilisation: travaux agricoles, transport et boucherie (**Figure 51**) (Brown, 1974; Smith, 1974; OMCB, 2006; Tellington-Jones, 2008; Ballereau, 2010 ; Bougault, 2017).



Figure 51: cheval Boulonnais de robe grise (www.hippologie.fr).

III. Les Poneys:

III.1. Poneys Anglo-Saxons « Shetland »: Race issue des îles du même nom, au large de l'Écosse, il fut longtemps un poney de travail utilisé notamment au fond des mines. Il est l'un des poneys les plus petites mais également les plus robustes et forts.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profil est légèrement concave. Tête petite, bien attaché avec un large front. L'œil est foncé, confiant et intelligent. Les oreilles sont petites, bien droites et portées haut. Le bout du nez est large avec de grands naseaux ouverts



2. Morphologie : Le Shetland est un poney de petite taille, trapu, avec une encolure massive. Le garrot est prononcé. Le dos est court et très large. Le rein est bien musclé et l'arrière-main est large et forte. Les membres sont robustes, dotés d'une bonne ossature plate et de canons courts. Les crins sont longs et abondants.

Taille et poids : 76 à 107 cm au garrot et 150 kg à 200 kg.

3. Robe : Toutes les robes sont admises sauf les robes tachetées. Les robes les plus fréquemment rencontrées sont l'alezan, le noir.

4. Caractère : extrêmement fort, résistant, vif, généreux mais têtu.

5. Utilisation: initiation de l'équitation aux enfants, loisirs et attelage (**Figure 52**) (De Perthuis, 2009 ; Deutsch, 2006)



Figure 52 : Poneys Anglo-Saxons Shetland (<https://fr.wikipedia.org>).

III.2. Poneys Français de Selle : Race française, créée en 1969 et issu d'un croisement entre des ponettes autochtones française et des étalons aces anglaises, irlandaises ou arabes.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profils rectiligne ou les légèrement convexe. Les Poney Français de selle a des yeux vifs, oreilles et crinière fournie.



2. Morphologie : Une poitrine large et profonde annonce de bonnes dispositions pour le saut, un garrot bien sorti, la croupe est puissante, une bonne épaule et des aplombs réguliers.

Taille et poids : 1.25 à 1.48m cm au garrot et 300 kg en moyenne.

3. Robe : Toutes les robes sont admises.

4. Caractère : rustique, docile et vif.

5. Utilisation: polyvalent. L'initiation de l'équitation aux enfants, concours complet, dressage (**Figure 53**) (De Perthuis, 2009 ; Deutsch, 2006).



Figure 53 : Poneys Français de Selle (<https://fr.wikipedia.org>).

III.3. Poneys Landais : une race de poneys originaire du département des Landes, en France. Souvent qualifié de « Pur-sang arabe miniature », race très ancienne influencée par les apports du sang arabe ou anglais.

Les caractéristiques de la race :

1. Tête : profil rectiligne. La tête est carrée, bien attachée et proche de celle de l'Arabe. Les yeux sont très expressifs et très écartés. Les oreilles sont petites et pointues. Les joues ne sont pas empâtées et la tête est surmontée de petites oreilles pointues.



2. Morphologie : encolure est longue avec un garrot bien sorti. L'épaule est oblique, mais souvent lourde, le poitrail est ouvert, le dos court, porteur et rectiligne. La croupe est courte, ronde, simple. Les membres sont secs et robustes. La queue et la crinière sont longues et fournies.

Taille et poids : 1.18 à 1.48m cm au garrot et 300 kg en moyenne.

3. Robe : Les robes admises sont le bai (clair ou foncé), le noir et l'alezan.

4. Caractère : intelligent, d'utilisation facile, doux et vif.

5. Utilisation: dressage, saut d'obstacle et concours complet (**Figure 54**) (De Perthuis, 2009 ; Deutsch, 2006).



Figure 54 : Poneys Landais (<https://fr.wikipedia.org>).



Références bibliographiques

Ballereau JF. 2010. Dictionnaire encyclopédique du cheval, Éditions Belin, juin 2010, 194 p.

Bressou C., Montane L. 1972. Anatomie régionale des animaux domestiques. I, équidés : cheval - âne - mulet. Fascicule II : tête et encolure. Paris : Librairie, J -B -Billaillière, 474 p.

Brown G. 1974. Faites connaissance avec le cheval arabe. D'Autherville, Pierre, Quebec : Edisem, 63 p.

Bougault L. 2017. Ego-dictionnaire du cheval. Pietraserena, éd. Dumane, 2017, 416 p.

De Perthuis B. 2009. Larousse du cheval et du poney. Larousse, Paris : 2009. - 375 p.

Deutsch J. 2006. Débuter l'équitation. Edition Artemis, 150p.

Gérardy C., Cabaraux J.F. 2016. Le signalement des équidés. Confédération Belge du Cheval, 63p.

Marcenak L. 1974. Encyclopie du cheval. Edition Maloine, page 259-268.

Metayer PC., Ladou R., 1984. Le livre du cheval. Paris, Gallimard, coll. « Découverte Cadet », 1984, 93 p.

OMCB. 2006. Le cheval barbe. Organisation mondiale du cheval Barbe, 70 p.

Prévot B., Ribémont B., 1994. Le cheval en France au Moyen âge : sa place dans le monde médiéval sa médecine, l'exemple d'un traité vétérinaire du XIVe siècle, la "Cirurgie des chevaux. Paris : Paradigme, 522p.

Raymond R. 1969. Robes, marques en tête et aux membres : comment identifier et protéger votre cheval ? Paris : Belin, 127 p.



Smith R.N. 1974. Anatomie du cheval : illustrations transparentes en couleurs. Paris : Maloine, 571.

Tellington-Jones L. 2008. Cheval, éthologie et travail. Preston, Beth, Paris, Vigot, 332p.

Le cheval : techniques d'élevage, 2001. Paris : les Haras nationaux, Direction du développement, 242 p.

Sites internet :

Le cheval en long, en large et en travers. www.hippologie.fr. Site consulté le 22/12/2022.

Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org>

